

# Le panel de dialogue annonce une commission de révision de la loi électorale

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4869 - Lundi 2 septembre 2019 - Prix : 10 DA

Equipe nationale

## Belmadi convoque 23 joueurs pour le stage de rentrée

Plus de 9 millions d'élèves rejoindront mercredi les bancs de l'école

## Nouvelle rentrée, nouveau ministre et nouvelles conditions

### Est-ce de nouveau la guerre entre le Liban et Israël ?

Par Mohamed Habili

**A**vant-hier samedi, Hassan Nasrallah a pour la deuxième fois exprimé la détermination du Hezbollah à riposter aux attaques au drone israéliennes qui, il y a quelques jours, ont visé le quartier sud de Beyrouth, en causant notamment des dégâts matériels à un bâtiment appartenant à son organisation. Une première depuis la guerre de 2006, il convient de le rappeler. Nasrallah n'avait pas besoin de répéter une deuxième fois que l'attaque, ou plutôt les attaques israéliennes puisqu'il y en a eu d'autres par la suite, ne resterait pas sans réponse pour être pris au sérieux par les Israéliens. Une première fois a suffi, puisque dès ce moment ceux-ci ont procédé à un renforcement de leurs forces à la frontière avec le Liban. Nasrallah, en effet, n'a pas la réputation d'un homme qui parle pour ne rien faire ensuite. En fait, si en l'espace il s'est répété, ce n'est pas à l'adresse d'Israël, mais du gouvernement libanais, à qui la perspective d'une nouvelle guerre avec Israël ne sourit pas. Ce qui du reste se comprend très bien, compte tenu en particulier du rapport de force entre les deux pays, et surtout entre leurs deux armées, très nettement en faveur d'Israël. La répétition de Nasrallah s'inscrit plus généralement dans un dialogue entre les forces politiques libanaises ayant pour objet de trouver la meilleure attitude consensuelle à adopter vis-à-vis de la nouvelle agression israélienne.

Suite en page 3

Le ministre des Finances l'a annoncé hier

## Dégel imminent des comptes bancaires de Haddad, Tahkout et Kouninef



Les comptes bancaires des entreprises appartenant aux groupes Haddad, Tahkout et Kouninef seront dégelés «dans les plus brefs délais», a indiqué, hier, le ministre des Finances, Mohamed Loukal. Cette mesure fait suite à la désignation, par l'autorité judiciaire, d'administrateurs indépendants pour gérer ces entités.

Lire page 3

Ph.D. R.

Conditions de détention de Messoussi Samira

## Le département de Zeghmati dément les accusations

Réunissant cinq artistes

## L'exposition collective «Éclosion» à Alger

Plus de 9 millions d'élèves rejoindront mercredi les bancs de l'école

# Nouvelle rentrée, nouveau ministre et nouvelles conditions

■ Plus que deux jours pour le début de l'année scolaire 2019-2020, selon Abdelhakim Belabed qui assistera à sa première rentrée scolaire en tant que ministre de l'Education nationale. «Au total, 9 110 000 élèves, dont 155 000 nouveaux, retrouveront mercredi 4 septembre le chemin de l'école au niveau national, au titre de l'année scolaire 2019/2020».

Par Thinhinene Khouchi

Finies les vacances, les plages, la rigolade, commence ce mercredi le sérieux : les cours, les devoirs puis les examens. Ils seront donc plus de 9 millions d'élèves à retrouver le chemin de leurs établissements éducatifs après-demain pour entamer une nouvelle année scolaire sous les commandes d'un nouveau ministre de l'Education nationale. En effet, ce sera une année sans Benghebrat, c'est donc Abdelhakim Belabed qui donnera le coup d'envoi de l'année scolaire 2019-2020. La préparant, le ministre avait assuré que toutes les conditions étaient «réunies» pour accueillir les élèves, faisant état de la réception de 656 établissements éducatifs, dont 426 primaires, 137 collèges et 93 lycées, outre 161 autres prévus à la fin de l'année en cours. Dans le but de garantir un meilleur encadrement pédagogique, les nouveaux établissements éducatifs se verront renforcés par 8 040 nouveaux postes budgétaires, dont 1 061 postes pédagogiques venant s'ajouter aux 749 000 fonctionnaires au niveau des établissements éducatifs, qui s'élèvent à plus de 27 000. Les diplômés des Ecoles normales supérieures seront recrutés, en vertu d'une autorisation accordée par le Premier ministre dans ce sens, a fait savoir le ministre qui a ajouté que son département fera recours aux listes de réserve en vigueur. En matière de restauration scolaire, 94% des cantines seront ouvertes, en sus du renforcement du transport scolaire et de l'amélioration des conditions de prise en charge des élèves à travers l'acquisition de 1 000 nouveaux bus. Le gouvernement avait adopté un programme d'acquisition de 3 500 bus et décidé l'activation des

commissions de consultation pour le transport scolaire au niveau des wilayas ainsi que les commissions communales de santé, d'hygiène et de l'environnement. Les classes intégrées destinées aux personnes aux besoins spécifiques ont également été renforcées par 186 nouvelles classes, portant leur nombre global à 851, outre la modernisation et la numérisation de la gestion des écoles primaires et de la bourse scolaire.

## Impression de 50 millions de manuels scolaires tous cycles confondus

Lors de sa récente visite dans la wilaya de Tipasa, Belabed a affirmé l'impression, au titre de la rentrée scolaire 2019-2020, de 50 millions de manuels scolaires, tous cycles confondus, et de leur distribution aux établissements éducatifs, via les différents centres relevant de l'Office national des publications scolaires, en plus d'un quota supplémentaire de 30 millions de livres, stocks de



l'année dernière. Soulignant que la liste des manuels scolaires comprend 22 livres pour les cycles primaire et moyen, minutieusement préparés, notamment ceux de la langue arabe, de l'éducation religieuse et d'histoire, le ministre a fait savoir que l'ensemble de ces livres avaient été soumis aux parties compétentes, habilitées à analyser et à vérifier leur contenu, tel le Haut Conseil de la langue arabe et d'autres instances relevant des ministères des Affaires religieuses et des wakfs et des Moudjahidine.

Il a indiqué que les réserves émises concernant le livre d'histoire ont été prises en considération. D'autre part, le ministre a évoqué «la livraison d'équipements et de matériels techniques pour le raccordement des établissements éducatifs à l'Internet via le satellite algérien "Alcom Sat 1" durant l'année scolaire en cours, conformément à la convention signée avec le ministère de la Poste, des Télécommunications et des Technologies du numérique». Rappelant le grand intérêt accordé par l'Etat aux personnes

aux besoins spécifiques, le ministre a fait savoir que le secteur de l'Education devra prendre en charge plus de 36 000 élèves de cette catégorie. Dans ce sens, une commission interministérielle comportant, en sus du secteur de l'Education, les secteurs de la Santé, de la Formation professionnelle et de la Solidarité nationale, s'attellera à élaborer une circulaire interministérielle pour faciliter l'intégration de cette catégorie dans le milieu éducatif. T. K.

Conditions de détention de Messoussi Samira

## Le département de Zeghmati dément les accusations

Le ministère de la Justice a démenti, avant-hier dans un communiqué, les informations relayées par certains médias les 29 et 31 août 2019, faisant état de la privation de M<sup>me</sup> Samira Messoussi, incarcérée à l'établissement de rééducation et de réhabilitation à Alger, des soins médicaux, du port de la tenue traditionnelle et de l'avoir obligée à porter le voile. Après avoir mené les investigations nécessaires, le ministère de la Justice dément ces faits relayés par certains médias et souligne qu'il s'agit de faits présentés par une source d'information en dehors de leur contexte et par consé-

quent amplifiés d'une façon sensationnelle pour servir à des fins autres que celles déclarées, précise le communiqué. Concernant les détails des faits prétendus, tous ceux qui sont en contact avec les établissements pénitentiaires savent que le port de la tenue traditionnelle ou le non port du voile sont des libertés individuelles garanties pour tout un chacun et qu'aucun établissement pénitentiaire ne peut imposer le contraire, ajoute la même source. En revanche, il n'a été demandé à M<sup>me</sup> Messoussi que de se couvrir la tête en passant devant le bloc pour hommes, lors de son trans-

fert vers le tribunal, détaille le communiqué. Concernant les examens médicaux pour femmes, le communiqué précise qu'ils sont assurés par un médecin (femme) au niveau de leur bloc, sauf dans le cas des examens radiologiques qui nécessitent le passage de la patiente devant le bloc hommes. Cela a été interprété d'une façon contraire au contexte de l'incident relayé et à la bonne foi de l'administration pénitentiaire qui n'a jamais porté atteinte à sa liberté personnelle ni à celle d'autres détenues, a ajouté la même source. Au sujet des allégations selon lesquelles la santé

de la détenue s'est détériorée, nous précisons, ajoute le communiqué, qu'avant son entrée à l'établissement pénitentiaire, la concernée souffrait d'ecchymose au niveau de l'épaule et que le médecin traitant affirme qu'elle se plaint actuellement de douleurs au niveau du coude mais son état de santé est bon, confirmé par un examen radiologique (absence de fracture, d'inflammation ou de complications). Pour ce qui est des conditions de détention, la concernée bénéficie d'un traitement ordinaire sans distinction aucune et tous ses droits sont garantis, ajoute la même source. Lynda N.

EPH d'Akbou/ Béjaïa

## Les mécontents durcissent le ton

Des dizaines de citoyens se sont rassemblés pour le quatrième samedi consécutif devant le portail principal de l'hôpital d'Akbou. Cette nouvelle action a été initiée par le collectif citoyen de la Soummam, regroupant des animateurs associatifs, des activistes politiques ainsi que des citoyens. Les manifestants ont, une nouvelle fois, réitéré leurs revendications et entendent continuer à faire pression sur les autorités afin d'améliorer la qualité de service au niveau de ce grand et ancien hôpital. Les mécontents ont, après trois samedis de protestation, durci le ton avant-hier par le blocage du bureau du premier responsable. La fermeture du bureau du directeur intervient après trois actions précédentes et similaires où les

manifestants ont dénoncé la gestion catastrophique de cet hôpital, exigeant le départ du responsable coupable à leurs yeux de l'état de «dégradation avancée» dans lequel se trouve cet établissement hospitalier. Ils demandent aussi aux autorités compétentes de diligenter «une commission d'enquête» sur la gestion de l'EPH, tout en réclamant «la dotation de ses différentes structures en moyens humains et matériels». Une commission d'enquête avait, apparemment, été diligentée récemment afin de calmer les esprits, mais celle-ci n'a rien décidé encore alors que les protestataires menacent de recourir à d'autres actions musclées si les autorités continuent de faire la sourde oreille. Il est utile de noter qu'après ces

actions de protestation visant le départ du directeur, les sections syndicales issues de différents syndicats activant au sein de l'hôpital ont rendu publique une déclaration de soutien au responsable et démentent les accusations de «laisser-aller» dont il fait l'objet. Les syndicats estiment qu'ils sont mieux placés pour savoir si le responsable de l'EPH a failli ou non et ont même soutenu ce dernier, mais certains ont pris leur distance depuis. Par ailleurs, le directeur «d'écrit» est sorti récemment de son silence et réplique au sujet de la «campagne d'acharnement» menée contre lui. Dans une déclaration rendue publique le concerné qualifie les informations de «mensongères». Il est revenu sur les acquis réalisés depuis sa nomination

en 2015, démentant les accusations le ciblant. «C'est pour la première fois que l'hôpital d'Akbou dispose de 40 médecins spécialistes depuis sa création en 1968. Ces spécialistes constituent une bouffée d'oxygène pour la population», lit-on dans une déclaration postée sur les réseaux sociaux. Selon lui, l'EPH d'Akbou prend en charge une population avoisinant les 300 000 habitants (15 communes, plus quelques communes des wilayas limitrophes). Une pression quotidienne au niveau du pavillon des urgences qui reçoit, précise-t-il, une moyenne de 8 000 malades par mois, soit 270 malades par

Hocine Cherfa

Le ministre des Finances l'a annoncé

# Dégel imminent des comptes bancaires de Haddad, Tahkout et Kouninef

■ Les comptes bancaires des entreprises appartenant aux groupes Haddad, Tahkout et Kouninef seront dégelés «dans les plus brefs délais», a indiqué, hier, le ministre des Finances, Mohamed Loukal. Cette mesure fait suite à la désignation, par l'autorité judiciaire, d'administrateurs indépendants pour gérer ces entités.

Par Meriem Benchaouia

Initiée par un comité intersectoriel ad hoc, institué par le Premier ministre et placé auprès du ministre des Finances, cette démarche de sauvegarde des entreprises, dont les patrons sont incarcérés pour des affaires liées à la justice, «permettra à ces entités de renouer rapidement avec un fonctionnement régulier et continu de leurs activités», a assuré M. Loukal à l'agence de presse nationale. A la question de savoir si les salaires non payés des travailleurs de ces entreprises allaient être débloqués, le ministre a répondu que le dégel des comptes bancaires allait systématiquement permettre à ces entreprises de payer les arriérés de salaires. La désignation d'administrateurs indépendants, de statut d'expert, tel que proposé à la justice par le comité, offrira surtout à ces entités «un appui et un soutien à leur potentiel humain et managérial», a-t-il ajouté. Invité à expliquer la différence entre un administrateur judiciaire et un liquidateur, le ministre a tenu à souligner que les deux missions étaient complètement différentes, voire opposées. «Parfois, les gens confondent entre administrateur et liquidateur. Ce dernier est désigné

pour liquider une entité avant sa dissolution. Or, le rôle de l'administrateur indépendant est, au contraire, de sauvegarder la société et veiller à réunir les conditions de sa bonne gouvernance», a-t-il expliqué. «Et c'est exactement l'objectif du gouvernement : conforter les assises financières et opérationnelles de ces entités, dans le cadre de la sauvegarde de leurs potentiels de production et d'emplois», a poursuivi le ministre. «En d'autres termes, l'objectif est de leur assurer une viabilité. Certaines d'entre elles, émergeant à la commande publique, jouissent, dans ce cadre, d'un carnet de commandes consistant et ont pour charge également la réalisation de projets industriels structurants pour l'économie nationale», a-t-il fait remarquer.

## Les postes d'emploi seront sauvegardés

A une autre question pour savoir si l'administrateur indépendant avait, dans ses prérogatives, la possibilité de licencier des travailleurs, le ministre a répondu que «la mission de l'administrateur indépendant est, au contraire, de défendre les intérêts de l'entreprise et des travailleurs». Le 22 août, le juge



PH.D. R.

enquêteur, saisi des dossiers des sociétés appartenant aux Groupes Haddad, Tahkout et Kouninef, a rendu des ordonnances de désignation de trois administrateurs, experts financiers agréés, pour la gestion de ces sociétés. Dans un communiqué, le procureur général près la cour d'Alger avait alors indiqué que la désignation de ces administrateurs répondait à «un souci d'assurer la pérennité des activités des dites sociétés et de leur permettre de préserver les postes d'emploi et d'honorer leurs engagements envers les tiers». Ainsi,

outre la sauvegarde de dizaines de milliers de postes d'emploi, le dispositif piloté par le ministère des Finances permettra également, soutient le premier argentin du pays, de relancer, dans un cadre «normalisé», les relations bancaires et commerciales avec les correspondants bancaires et partenaires internationaux, dans un climat positif. Il évitera ensuite un impact négatif sur le budget de l'Etat et les caisses de sécurité sociale, consécutif au non-paiement des impôts et des cotisations sociales aux caisses d'assurance et de retraite. M. B.

En prévision des élections présidentielles

## Le panel de dialogue annonce une commission de révision de la loi électorale

Après plusieurs rencontres avec des représentants de la société civile et les partis politiques, le panel, chargé d'ouvrir la voie à une sortie de crise politique actuelle, a annoncé, avant-hier, la création d'une instance de révision de la loi électorale avant de procéder à l'élection présidentielle. Des acteurs politiques, des représentants de la société civile, des experts et des personnalités nationales, ont mis en avant l'importance de créer une instance nationale indépendante chargée de l'organisation d'élections régulières et transparentes. En effet, l'ensemble des acteurs qui ont participé aux rencontres avec le panel de dialogue et de médiation ont exigé la création de cet organisme dans le but d'organiser une élection transparente. La condition avancée par les interlocuteurs de l'Instance de dialogue et de médiation de Karim Younés nécessite avant tout de réunir les garanties nécessaires qui lui permettent de concrétiser l'indépendance totale dans l'exercice de ses missions. C'est à cette instance que devra être confiée la mission d'organiser et de gérer l'ensemble du processus d'organisation de cette élection. Aux fins de contribuer à une sortie de crise «dans les

plus brefs délais», l'autorité en charge de l'organisation et de la supervision de ce scrutin s'est fixée comme principe de poser les conditionnalités. Le panel considère que la tenue de ce scrutin dans les «meilleurs délais» permettra de faire face au «vide politique institutionnel». L'autre point sur lequel se penchent les membres du panel est relatif à la révision de la loi électorale, notamment pour ce qui concerne son indépendance d'action et sa composante humaine.

## Karim Younés insiste sur le dialogue sérieux et responsable

Le Coordonnateur de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), Karim Younés, a insisté, avant-hier, sur le dialogue «sérieux et responsable» pour parvenir à un consensus national à même de sortir le pays de la crise politique qu'il traverse. Lors de sa rencontre avec les membres du conseil consultatif de l'Instance nationale de dialogue et de médiation, M. Younés a appelé à poursuivre le processus de dialogue avec tous les acteurs pour «parvenir à un consensus national à même de sortir le pays de la

crise politique qu'il traverse, et ce, par l'organisation d'une élection présidentielle régulière et transparente dans les plus brefs délais». Lors de ses rencontres avec les acteurs politiques, l'élite, la société civile, les représentants des organisations syndicales et professionnelles et nombre de citoyens, l'INDM «a soumis d'importantes propositions pour dépasser cette situation difficile, notamment la nécessaire préparation du projet d'amendement de la loi organique relative aux élections et du projet de loi pour la création d'une autorité nationale indépendante chargée de l'organisation d'une élection transparente et régulière», a fait savoir le coordonnateur. Par ailleurs, des membres du conseil consultatif du panel ont estimé que les résultats obtenus à ce jour «ont permis de rassembler les différentes composantes de la société pour parvenir à un consensus national susceptible de mettre fin à la crise politique que traverse le pays». Les intervenants ont indiqué que l'Instance a rencontré, dans ce cadre, plus de 300 organisations associatives et plus de 3 000 participants des différentes régions du pays.

Louiza Ait Ramdane

L'Organisation nationale des moudjahidine n'en démord pas

## Ouamer Belhadj demande «la constitutionnalisation du FLN comme propriété du peuple algérien»

Mohand Ouamer Belhadj, secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), n'en démord pas avec le vieux parti. Et pour cause, dans un message à l'occasion de la journée du Moharem, le responsable de l'ONM revient à la charge contre le FLN et préconise «la constitutionnalisation du FLN comme propriété

du peuple algérien, et qu'il ne soit utilisé par des individus, quel que soit leur statut, comme tremplin pour concrétiser leurs objectifs maveillants comme par le passé». Rappelons que le 20 août dernier, à l'occasion de la Journée du moudjahid, Ouamer Belhadj avait demandé la suppression du sigle FLN du nom du Parti du Front de libération nationale. Une demande

qui avait suscité l'ire de Mohamed Djemai, secrétaire général du vieux parti, qui n'a pas été avec le dos de la cuillère pour s'attaquer ouvertement à la personne de Mohand Ouamer Belhadj. En outre, s'adressant à l'Assemblée populaire nationale dont la reprise de la session ordinaire est attendue pour demain mardi 3 septembre 2019, le SG par intérim de

l'ONM réitérera encore une fois la demande de son organisation pour «la promulgation de la loi portant criminalisation du colonialisme, et ce, en réponse à la loi de février 2005» du Parlement français glorifiant le colonialisme. Enfin, faisant le vœu que cette nouvelle année hégirienne sera «une année décisive pour le début de la construction de l'Etat algérien

moderne, avec une véritable séparation des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif», Mohand Ouamer Belhadj exprimera son souhait pour qu'«en cette année hégirienne et pour la première fois, soit élu un président avec une vraie majorité, et que ces élections présidentielles soient dénuées de toute fraude, falsification et achat de conscience». Lynda Naili

LA QUESTION DU JOUR

## Est-ce de nouveau la guerre entre le Liban et Israël ?

Suite de la page une

Le chef du Hezbollah l'a justifiée avec le même argument utilisé par lui la première fois, à savoir que le Liban en réalité n'a pas le choix entre répondre ou ne pas répondre militairement à Israël. Car s'il ne faisait rien, rien d'autre que s'efforcer de la faire condamner par la communauté internationale, Israël non seulement ne s'en contenterait pas mais se verrait pour ainsi dire autorisé à en commettre d'autres. Pire encore, ce qui n'est encore que l'exception deviendrait la règle. Il se mettrait à attaquer le Liban avec la même fréquence dont il use avec la Syrie, et tout dernièrement avec l'Irak. La seule façon de l'empêcher de prendre cette habitude, c'est donc de lui répondre dès à présent. Cet argument n'est pas nouveau dans la bouche de Nasrallah. Mais il a fait état lors de son intervention de samedi d'un deuxième, qui lui par contre l'est : comme Benyamin Netanyahu est à la recherche d'un prétexte pour entrer en guerre, en partie tout au moins pour des raisons de politique interne à Israël, croire qu'on peut sauver la trêve en s'abstenant de lui rendre la pareille est une erreur. Si une nouvelle guerre avec le Liban est du point de vue du dirigeant israélien nécessaire à son maintien au pouvoir, il n'existe en effet aucun moyen de nature pacifique à lui opposer qui puisse réussir. Autrement, n'est-ce pas, on n'en serait pas là. Le raisonnement de Nasrallah n'a peut-être qu'un défaut : c'est qu'il ne prend pas suffisamment en compte le fait qu'Israël a élargi ces derniers temps le cercle de ses agressions, qu'il s'en est pris à la fois à la Syrie et à l'Irak, coupables à ses yeux d'abriter des forces relevant de l'Iran. Pour les forces politiques libanaises autres que le Hezbollah, ce n'est pas tant le Liban qui a été attaqué par Israël que le Hezbollah, c'est-à-dire l'Iran. Il se trouve que pour les Libanais sunnites, eux-mêmes à la dévotion de l'Arabie saoudite, aujourd'hui l'ennemi principal ce n'est pas tant Israël que l'Iran. M. H.

Intégré en 2015 par l'Unesco au réseau mondial des réserves de biosphère

# Le projet d'extension du parc de Belezma, l'espoir d'une meilleure protection d'un trésor naturel

■ Le projet d'extension du Parc national de Belezma, Batna, est attendu avec impatience par les spécialistes du secteur des forêts et autres scientifiques qui espèrent voir par cette action l'affermissement d'une meilleure protection d'un site naturel à la beauté époustouflante, intégré en 2015 par l'Unesco au réseau mondial des réserves de biosphère.

Par Ryadh K.

Avec l'extension des limites du Parc national de Belezma, les responsables de ce site comptent améliorer la protection des richesses naturelles qui le caractérisent, mais surtout promouvoir le tourisme culturel dans une région qui abrite un patrimoine archéologique impressionnant, à l'exemple des ruines de Zana, les peintures rupestres d'Oued Tirchiouine (Djebel Refâa) ou encore le célèbre mausolée numide de Imedracen qui date du III<sup>e</sup> siècle avant JC. Le directeur du Parc national de Belezma, Saïd Abderahmani, a indiqué que le dossier relatif à l'extension des limites de ce parc dans toutes les caractéristiques géologiques, fauniques et floristiques, est en cours d'élaboration pour être soumis «avant la fin de l'année» à l'approbation de la commission nationale de la

## Accidents de la route 10 morts et 39 blessés en 48 heures

DIX PERSONNES ont trouvé la mort et 39 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures au niveau de différentes régions du pays, selon un bilan rendu public avant-hier par les services de la Protection civile. L'accident le plus mortel a été enregistré dans la wilaya de Tissemsilt où trois personnes sont décédées et sept autres ont été blessées suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur le chemin de wilaya (CW) N 15, au lieu-dit El Mekadim, dans la commune de Tissemsilt. R. N.



Direction générale des forêts. Ce projet figurait parmi les recommandations émises par le conseil d'orientation du parc de l'année dernière avant d'être relancé en 2019 dans le but de renforcer la protection de sites naturels d'une importance avérée, en faisant en sorte que la superficie totale du parc Belezma passe de 26 250 à 71 000 hectares, a-t-il ajouté. M. Abderahmani a expliqué que

cette action va permettre d'ajouter à ce parc le Djebel Refâa, qui est le deuxième plus haut sommet de l'Atlas saharien, et qui reste notamment connu pour ses majestueux cèdres de l'Atlas et la grotte «El Kheloua» de plusieurs kilomètres de profondeur en plus du Djebel Mestaoua et ses grottes datant du paléolithique. Toutefois, l'extension des limites du Parc national de Belezma doit absolument aller

de pair avec l'élargissement des effectifs et des moyens matériels dévolus à l'entretien et à la gestion de ce parc créé par décret présidentiel en novembre 1984, a souligné M. Abderahmani.

## Renforcement probable de la biodiversité

La concrétisation du projet d'extension du Parc national de

Belezma devrait permettre de renforcer considérablement la biodiversité de la réserve qui recense, à ce jour, 650 espèces végétales dont 12 espèces protégées, 22 espèces rares, 140 espèces médicinales mais aussi 655 espèces animales dont certaines sont menacées de disparition. S'étalant sur les communes de Batna, Fesdis, Djerma, Seriana, Oued El Ma, Merouana, Hidoussa et Oued Chaâba, ce parc compte également plus de 14 000 hectares de chêne, 1 200 ha de pin d'Alep et 1 900 ha de genévrier thurifère, en plus de l'une des plus importantes cédraie d'Algérie qui, après avoir subi un dépérissement d'une centaine d'individus, assiste aujourd'hui à la régénération miraculeuse de cette espèce emblématique dans plusieurs régions et à Djebel Tougourt et Bumerzoug. Idéalement situé au confluent des quatre points cardinaux, le Parc national de Belezma qui puise toute sa beauté des grandes influences méditerranéenne et saharienne, peut légitimement nourrir l'ambition de devenir un exemple en matière d'écotourisme. Pour rappel, un musée de sciences naturelles, un observatoire et un réseau de surveillance de la biodiversité ont été réalisés au Parc national de Belezma durant le deuxième trimestre de l'année en cours. Financées à hauteur de 70% par l'Union européenne (UE), ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du projet de l'association pour la promotion des sciences biologiques et la pérennisation de la biodiversité de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université Chahid Benboulaïd-Batna 2.

R. K.

## Emportées par les crues d'oueds

# Plusieurs victimes secourues par la Protection civile

Les fortes intempéries survenues ces derniers jours dans les wilayas de l'est du pays, notamment, ont provoqué une montée des crues de nombreux oueds et rivières faisant que plusieurs personnes ont été emportées par les eaux, et qui heureusement ont fini par être secourues par les éléments de la Protection civile. Ainsi, dans la wilaya de M'sila, un enfant de 12 ans emporté dans la nuit de samedi par l'oued Echikh en crue, dans la région de Ain El Khadra (60 km à l'est du chef-lieu de la wilaya) a pu être sauvé, ont indiqué hier les services de la direction locale de la Protection civile. L'enfant en question a été emporté par les eaux de l'oued Echikh, situé à proximité du village de Ouled El Hadj, relevant de la commune d'Ain El Khadra, a précisé cette même source, ajoutant que ce sauvetage a été permis grâce à l'intervention de citoyens de ladite localité et d'un caporal de la Protection civile qui était de repos. La crue de l'oued Echikh a été causée par de fortes précipitations qui se sont abattues sur la région d'Ain El Khadra, a-t-on expliqué, indiquant que l'enfant a été pris en charge au niveau de la polyclinique de cette même commune. La crue de l'oued a également nécessité 10

interventions pour procéder au pompage des eaux pluviales qui se sont infiltrées dans certaines demeures situées dans les communes de Ain El Melh, Ouled Sidi Brahim et Chellal, ont souligné ces mêmes services. La circulation a été interrompue au niveau de la RN 8, au lieu-dit Oued Lekhnafis, suite au débordement de l'oued.

## Une famille emportée par les eaux à bord d'un véhicule secourue à Tébessa

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont secouru une famille emportée par les eaux à bord de leur véhicule, suite aux fortes précipitations enregistrées dans la wilaya de Tébessa dans la nuit de samedi à dimanche, a indiqué ce corps constitué. La même source a indiqué que l'équipe d'intervention de l'unité secondaire de la Protection civile de Ouenza a sauvé une famille de cinq membres dont le véhicule a été emporté par les crues et est resté suspendu au bord d'un oued sur la RN 82 au lieu-dit «Henchir Zerouala», à l'entrée de la commune d'El Meridj, précisant que les membres de cette famille ont reçu les soins nécessaires sur les

lieux. Les différentes unités de la Protection civile sont également intervenues pour pomper les eaux pluviales dans plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, a ajouté la même source, soulignant qu'un plan Orsec de sécurité a été mis en place pour assurer une intervention rapide dans plusieurs quartiers, mais aussi sur des routes principales et secondaires. A cet effet, les éléments de la Protection civile ont pompé l'eau dans environ 50 foyers situés dans les communes de Morsott, Chréa, Tlijdjene, El Ogla, Ma Labiod et Ouenza, dans plusieurs commerces, de la cave d'un centre de formation professionnelle à Morsott et de la cour d'une école primaire à Ma Labiod, a précisé la même source. Le niveau de l'eau qui a dépassé 50 cm par endroits, a aussi obstrué le chemin de wilaya (CW) 149 reliant les communes de Stah Guentis et El Ogla, induisant la fermeture de la route à la circulation, a-t-on signalé. La station locale de météorologie de l'aéroport Larbi-Tebessi a avisé la population au sujet de fortes précipitations qui devaient s'abattre sur les différentes régions de Tébessa tout au long de la journée d'hier, appelant à faire preuve de prudence et de vigilance et à s'éloigner des oueds.

Melissa A.

## Pétrole

# Le panier de l'Opep augmente à 60,24 dollars le baril

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi en fin de semaine à 60,24 dollars le baril contre 60,16 dollars mercredi dernier, selon les chiffres de l'Organisation pétrolière publiés sur son site web.



Par Salem K.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen

(Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie

saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Jeudi, les prix de l'or noir ont terminé en hausse pour la troisième séance de suite. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison

en octobre s'est établi à 61,08 dollars à Londres, en hausse de 1% (ou 59 cents) par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance a terminé à 56,71 dollars, 1,7% (ou 93 cents) de plus que la veille. Les cours restent toujours soutenus par les données sur les stocks de pétrole américains. Les stocks de brut aux Etats-Unis ont plongé de 10 millions de barils lors de la semaine achevée le 23 août, tandis que les analystes interrogés par l'agence Bloomberg s'attendaient à un recul de 2,8 millions de barils, selon les chiffres publiés mercredi dernier par l'EIA. Les réserves d'essence et d'autres produits distillés ont également baissé bien au-delà des prévisions des analystes. D'autre part, le prix reste également soutenu par les efforts de l'Opep et ses alliés avec la reconduction de l'accord de limitation de production pour une durée supplémentaire de 9 mois. L'Opep et ses partenaires ont réduit en juillet leur production de près de 60% de plus que prévu,

selon le rapport du Comité de suivi de l'accord de l'Opep (JMMC), publié mardi. La conformité globale aux accords d'ajustement volontaire de la production pétrolière entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires non-Opep a été de 159% en juillet dernier. Dans un contexte économique incertain, les pays participant à la Déclaration de coopération ont été appelés à poursuivre leurs efforts pour se conformer pleinement et en temps voulu aux ajustements volontaires de la production sur la base des décisions de la 176<sup>e</sup> réunion de la conférence de l'Opep, tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2019, et de la 6<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep, tenue le 2 juillet dernier.

S. K./APS

## France

## Chute conjoncturelle du marché automobile en août

Le marché automobile français s'est nettement contracté en août (-14,05%), victime d'un effet calendaire et surtout d'une base artificiellement élevée l'année précédente, selon les chiffres publiés hier par les constructeurs. Selon les données provisoires du Comité français des constructeurs automobiles (CCFA), 129 259 voitures particulières neuves ont été immatriculées dans l'Hexagone le mois dernier, qui a compté un jour ouvré de moins qu'août 2018 : cela explique une partie du recul en pourcentage sur un an. Mais celui-ci est surtout dû au fait que la même période de l'an dernier avait été marquée par une hausse des immatriculations de pas moins de 40%, les constructeurs ayant alors

écoulé en urgence leurs stocks en raison de la mise en place d'une nouvelle norme antipollution européenne. Sur les huit premiers mois de l'année, la baisse des immatriculations n'atteint que 3,04% à 1,51 million d'unités. Le CCFA table jusqu'ici sur un marché «stable» pour 2019 à 2,1 millions de voitures neuves mises sur les routes. Côté constructeurs, les français ont davantage décroché (-18,02%) que les étrangers (-9,68%) le mois dernier. Les marques tricolores restent néanmoins prophètes en leur pays, s'arrogant 49,98% des volumes. Sur les huit premiers mois de l'année, Peugeot (+1,13%) affiche une bien meilleure forme que Renault (-7,87%). L'année 2019

revêt un caractère crucial sur le plan commercial pour les deux entreprises qui ont renouvelé chacune leurs voitures à gros volumes : la Peugeot 208 et la Renault Clio. Premier constructeur étranger, le groupe Volkswagen perd 14% d'unités sur un an, mais là aussi l'effet de base parasite la tendance, puisque son mois d'août 2018 avait été marqué par une hausse des immatriculations de 110,3%. Lissée sur huit mois, la progression du géant allemand est de 2,31%, lui permettant d'approcher des 13% de parts de marché. Dauphin des groupes étrangers, Toyota détient presque 5% du marché français depuis le début de l'année, fort d'une progression de ses immatriculations

de 6,5%. Le japonais bénéficie de l'engouement pour ses motorisations hybrides (essence-électricité) dans un contexte de désaffection pour le diesel. Il dépasse ainsi Fiat-Chrysler (FCA) dont les immatriculations s'effondrent de plus de 20% par rapport à la même période de 2018, plombées par les contre-performances de Jeep et Alfa Romeo. Le groupe italo-américain ne règne plus que sur 4,10% du marché français. Sourire en revanche pour sud-coréen Hyundai-Kia, avec des volumes qui croissent de 4,08% depuis le début de l'année : il détient 3,76% du marché français, devant Ford (3,6%), Daimler (3,51%) et BMW (3,5%).

Mahi O.

## Autriche

## Le nouveau banquier central veut une politique monétaire moins accommodante

Le nouveau gouverneur de la Banque nationale autrichienne (OeNB), Robert Holzmann, s'est prononcé samedi pour un resserrement de la politique monétaire européenne, caractérisée notamment par des taux historiquement bas dont M. Holzmann estime qu'ils «augmentent les risques». Présenté comme proche du parti d'extrême droite FPÖ, Robert Holzmann, qui a pris officiellement ses fonctions hier, succède à Ewald Nowotny, un proche des sociaux-démocrates resté dix ans à la tête de l'OeNB. «J'aurai probablement une position un

peu plus critique sur les propositions relatives à un futur approfondissement de la politique monétaire», a déclaré sur la radio publique le nouveau banquier central qui représentera l'Autriche au sein du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE). «L'argent bon marché a ses charmes mais aussi ses limites, surtout lorsqu'il dure longtemps», a ajouté celui qui estime «être plus faucon que colombe en matière de politique monétaire». La future présidente de la BCE, Christine Lagarde, a annoncé son intention de maintenir le cap

de large soutien à l'économie de la zone euro de l'italien Mario Draghi, malgré les critiques qu'il suscite. Ce stimulus s'est notamment traduit par l'octroi généreux de liquidités sur le marché et le maintien de taux très bas. M. Holzmann, âgé de 70 ans, a estimé que cette politique mise en place au plus fort de la crise financière qui a secoué la zone euro avait fait son temps. «La probabilité d'effets (positifs) supplémentaires est très faible. En revanche, les risques associés ont augmenté dans une large mesure parce que les taux bas impliquent un risque de mauvaise

affectation des ressources et de mauvaise détermination des prix», a-t-il décrit. Dans certains pays, comme en Allemagne, des voix critiques jugent que la politique généreuse de la BCE est faite pour des pays du sud de l'Europe en difficulté comme l'Italie, l'Espagne ou la Grèce, mais qu'elle ne correspond pas à leurs besoins. Economiste de formation, M. Holzmann a notamment travaillé pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour le Fonds monétaire international (FMI) et pour la Banque mondiale.

A. Y.

## Electricité

## La consommation mondiale va doubler à l'horizon 2040

LE DÉVELOPPEMENT soutenu de la demande mondiale d'électricité va doubler la consommation d'ici à 2040, a affirmé le ministre russe de l'Énergie, Alexander Novak. «La consommation d'électricité augmentera et nous pouvons voir que cela se produit déjà à un rythme rapide. Des technologies modernes sont introduites dans tous les secteurs comme les voitures électriques, les gadgets et la robotisation», a indiqué le ministre dans un discours au Congrès pan-russe des leaders du complexe énergétique. «Ce rythme effréné de consommation d'énergie, à la fois par les industries et les populations, va conduire dans les prochaines vingt années à doubler la consommation mondiale», a averti le ministre, soulignant les efforts du gouvernement russe afin d'atteindre le seuil de l'efficacité énergétique et de s'y maintenir. «L'énergie est l'un des principaux secteurs de l'économie, le développement de notre pays en dépend. Si notre énergie est à un niveau de développement élevé, l'économie suivra et le pays se développera», a noté M. Novak. Le gouvernement russe élabore un plan visant à hisser la part des projets énergétiques à l'horizon 2024, prévoyant notamment la construction de centrales électriques dans plusieurs régions russes comme préalable à la mise en place d'industries innovantes utilisant des technologies de pointe.

R. E.

## Ghardaïa

# Plus de 256 000 quintaux de céréales engrangés au titre de cette saison agricole

■ Une production céréalière «sous pivot» de plus de 256 475 quintaux (qx) a été réalisée dans la wilaya de Ghardaïa, dépassant largement les prévisions établies pour l'actuelle saison agricole 2018/2019, a-t-on appris des responsables de la Direction des services agricoles (DSA).

Par Nassima A.

Cette récolte jugée «record», qui a été enregistrée au terme de la campagne moisson-battage sur une superficie de 6 914 hectares, a donné un rendement moyen de 39 qx à l'hectare pour le blé dur et 26 qx/ha pour l'orge au niveau de la majorité des surfaces céréalières de la région, circonscrites notamment dans la wilaya déléguée d'El Meneaa (270 km au sud de Ghardaïa), a indiqué l'ingénieur en chef chargé des statistiques à la direction du secteur. Près de 85% de ces graminées (235 000 qx de blé dur et 21 475 qx d'orge) engrangés ont été livrés à la Coopérative céréalière et légumes secs (CCLS) de Laghouat, qui a mobilisé les moyens nécessaires pour la réussite de la campagne de moisson-battage qui s'est achevée au début de ce mois d'août, a précisé Khaled Djebrit. La surface sous pivot consacrée à la production céréalière dans cette wilaya a connu une courbe ascendante, estimée à plus de 400% depuis 2009, passant de 1 150 hectares à 6 914 hectares en 2019, avec un rendement performant qui a atteint un pic de 63 qx/ha de blé dur et 45 qx/ha d'orge dans la localité de Hassi El Garaa, a fait savoir le responsable. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce rendement de la production céréalière dont «les séries de rencontres de vulgarisation organi-



sées par les services de la DSA sur la céréaliculture saharienne et l'itinéraire technique basé sur les respects des étapes, notamment la date des semis et l'utilisation des engrais», a-t-il souligné. «Ce résultat témoigne aussi de la percée et l'étendue des progrès techniques généralisés au niveau des exploitations agricoles céréalières sous pivot avec l'introduction de la mécanisation, l'utilisation des intrants agricoles et leur disponibilité ainsi que l'introduction de techniques et de technologies avancées d'irrigation et la

protection sanitaire des périmètres agricoles», a ajouté M. Djebrit. A cela s'ajoute également l'utilisation de la semence locale sélectionnée ainsi que les mesures incitatives prises par les pouvoirs publics pour les cultures stratégiques, notamment les céréales qui ont permis l'amélioration de la productivité céréalière dans la région. La wilaya de Ghardaïa a consacré quelque 6 914 hectares sous pivot de la Surface agricole utile (SAU) à la céréaliculture durant cette campagne 2018/2019, 6 060 hectares

de terres arables ont été consacrés au blé dur, 854 hectares pour l'orge. Les efforts déployés par les agriculteurs et les professionnels du secteur ainsi que l'engagement permanent et constant des services de la DSA ont permis de réaliser une bonne campagne agricole malgré les spécificités climatiques de la région. Les programmes de mise en valeur dans le cadre des concessions agricoles, qui reposent sur l'irrigation de la céréaliculture à partir de forages et pivots, se poursuivent dans la

région de Ghardaïa, plus précisément dans la wilaya déléguée d'El Meneaa, une région riche en potentiel hydrique. N. A./APS

## Constantine 31 nouveaux établissements scolaires ouverts à la rentrée prochaine

TRENTE et un nouveaux établissements scolaires seront ouverts dès la prochaine rentrée dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès du directeur local de l'éducation, Mohamed Bouhali. Il s'agit de trois lycées réalisés aux unités de voisinage (UV) 16 et 20 de la ville d'Ali-Mendjeli, en plus d'un autre établissement scolaire du même cycle secondaire à la ville Massinissa relevant de la commune d'El Khroub, a précisé le même responsable. Dans le cycle moyen, huit collèges d'enseignement moyen (CEM) dont quatre à Ali-Mendjeli implantés à la zone d'extension Ouest et aux UV 18 et 20, et le reste à la ville Massinissa, seront fonctionnels pour la prochaine rentrée scolaire, a ajouté M. Bouhali. Vingt nouveaux groupes scolaires pour le cycle primaire consolideront les acquis du secteur de l'Education, durant la même période, à travers diverses localités de la wilaya. La nouvelle ville Ali-Mendjeli, l'une des grandes agglomérations de la wilaya de Constantine, a bénéficié d'une «la part de lion» en matière de construction de ce genre de structures, a affirmé la même source, rappelant l'importance d'accompagner les familles fraîchement installées à Ali-Mendjeli par des établissements scolaires aptes à «accueillir leurs enfants dans les meilleures conditions». Ces infrastructures scolaires sont dotées d'équipements nécessaires et devront contribuer à alléger la pression enregistrée au niveau des structures existantes, notamment dans ce nouveau pôle urbain, a indiqué le même responsable. La wilaya de Constantine dispose actuellement de plus de 600 établissements scolaires, dont 397 écoles primaires, 139 CEM et 65 lycées, ont signalé des responsables locaux du secteur. R. R.

## Oran

## Réception de 40 établissements scolaires

Pas moins de 40 établissements scolaires seront réceptionnés à la prochaine rentrée du secteur à Oran, a annoncé le wali. «La prochaine rentrée scolaire sera marquée par la réception de 40 nouveaux établissements scolaires pour les trois paliers, contre 35 établissements l'année écoulée», s'est félicité Mouloud Cherifi, lors d'un point de presse animé en marge d'une visite de travail à Oued Tlélat et El Mohgoun (Arzew), assurant que «la pression qui était manifeste au niveau

des classes de ces deux localités ainsi que Belgaid (Est d'Oran) et autres, sera allégée sensiblement et que les annexes seront fermées». Le directeur de l'Education de la wilaya, Slimani Arezki, a confirmé, pour sa part, la réception d'ores et déjà de 37 établissements dont 26 écoles primaires, 8 CEM et 3 lycées. «Le reste sera livré très bientôt», a-t-il assuré. Le wali qui s'est rendu à Oued Tlélat où il a visité trois nouveaux établissements scolaires, un groupe scolaire de 12 classes,

un CEM de 18 classes et un lycée de 1 000 places pédagogiques, a rassuré que «tous les établissements ont été construits et équipés selon des cahiers des charges et normes précis». «En cas de défaillances signalées, je n'hésiterai pas à ouvrir une enquête», a-t-il menacé. Interrogé par la presse sur la restauration scolaire au profit des élèves inscrits en demi-pension, M. Cherifi a mis en avant la mutualisation entre les établissements scolaires qui peuvent concourir à régler ce problè-

me en commun, comme c'est le cas à Oued Tlélat. La visite du wali d'Oran a été ponctuée par des entretiens avec des membres de la société civile à El Mougoun (Arzew) où des problèmes en lien avec la gestion de l'environnement des quartiers, la santé de proximité, le sport, ont été soulevés. Le wali devait se rendre également à Belgaid, nouveau pôle urbain relevant de la commune de Bir El Djir, pour inspecter des établissements scolaires nouvellement réalisés. Samy Y.

## Médéa

## Livraison avant fin septembre de 1 300 logements de type location-vente

Le projet de réalisation de 1 300 logements de type location-vente, implanté au niveau du site de Ain-Djerda commune de Draa-Smar (à 4 km à l'ouest de Médéa), «sera livré dans sa totalité d'ici la fin septembre prochain», a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le chef de l'exécutif local, Abass Badaoui, a donné, lors

d'une récente visite sur le site, des instructions fermes pour «accélérer les travaux de réalisation de ce projet immobilier en vue de son attribution aux bénéficiaires à la fin du mois de septembre», a-t-on indiqué. Outre l'achèvement des blocs d'habitation, le wali a instruit des responsables de l'Office de promotion et

de gestion immobilière (Opgi) de «redoubler d'efforts» pour livrer, dans le même délai, les structures éducatives intégrées à ce projet immobilier et permettre ainsi d'accueillir dans de meilleures conditions les centaines d'élèves, issus des familles qui vont résider sur place, a-t-on ajouté. Selon la même source, sept groupes sco-

lares, deux CEM et un lycée de 1 000 places pédagogiques sont implantés au niveau de ce site qui englobe également d'autres projets immobiliers, d'une consistance de plus de 3 600 unités, toutes formules confondues, et appelé à devenir un important pôle urbain de la partie ouest du Grand Médéa. N. T.

## Sahara occidental

# Les Amis du peuple sahraoui de Nouvelle-Zélande manifestent contre le pillage du phosphate

■ Les Amis du peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande ont organisé, hier, une manifestation à Christchurch, pour protester contre l'arrivée du navire appelé «Amoy Dream» chargé de milliers de tonnes de phosphate pillés dans le Sahara occidental occupé et importés illégalement par l'entreprise néo-zélandaise «Ravensdown».

Par Fella Y.

Les manifestants, rassemblés près des quais du port de la ville, ont érigé des banderoles sur un pont surplombant le port où il est écrit «Ravensdown doit cesser d'importer le phosphate sahraoui taché de sang», a indiqué l'agence SPS. Ils ont soulevé également d'autres slogans, notamment «Liberté pour le peuple sahraoui» et «Arrêtez l'occupation du Sahara occidental». La manifestation, organisée par les Amis du peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande, a reçu une large couverture médiatique, permettant à l'opinion publique de s'informer sur les activités illégales de cette entreprise. Clare Bulter, membre de l'association des Amis du peuple sahraoui, a souligné que le phosphate importé en Nouvelle-Zélande a été volé par cette entreprise au Sahara occidental occupé illégalement par le Royaume marocain. «Quand j'ai appris les atrocités commises dans les territoires sahraouis, j'ai eu honte d'être citoyenne néo-zélandaise. C'est pourquoi je suis ici, aujourd'hui, pour défendre ce qui est juste, comme un vrai Néo-Zélandais devrait le faire», a-t-elle fait savoir. «L'occupation du Sahara occidental par le Maroc est brutale», a dénoncé, de son côté, Josie Bulter, porte-parole de l'association néo-zélandaise qui soutient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. «Je pense que les habitants de Christchurch seraient horrifiés de savoir qu'une entreprise locale finance une telle injustice», a fait observer le porte-parole de l'association des Amis du peuple sahraoui. Les manifestants ont appelé le gouvernement de leur pays à cesser d'importer le phosphate volé des territoires sahraouis, soutenant que les Etats-Unis, le Canada, l'Afrique du Sud et l'Australie ont arrêté d'acheter le phosphate sahraoui



pillé par l'occupant marocain. L'année dernière, un navire transportant des phosphates à destination de la Nouvelle-Zélande avait été arrêté en Afrique du Sud à la suite d'une décision de justice. Les Amis du peuple sahraoui de Dunedin, en Nouvelle-Zélande, se préparent à une nouvelle manifestation contre l'arrivée d'un autre navire transportant des tonnes de phosphate sahraoui qui doit y accoster jeudi prochain. Le représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, Kamal Fadel, a appelé, vendredi, l'Etat néo-zélandais à mettre fin à la participation de certaines entreprises néo-zélandaises au pillage systématique de la richesse du Sahara occidental, en coopération avec le régime d'occupation marocain et le vol du phosphate dans le Sahara occidental. Le diplomate sahraoui a mis en lumière, dans un article publié dans le quotidien à grande diffusion «New Zealand Herald», l'implication de l'entreprise «Ravensdown» et de la Nouvelle-Zélande dans l'importation de phosphates pillés des territoires occupés du Sahara occidental, les invitant à

suivre l'exemple des sociétés australiennes, canadiennes et américaines qui ont cessé d'importer cette richesse volée à cause de l'exploitation illégale par le Maroc». Les deux entreprises néo-zélandaises importent environ 70% du phosphate sahraoui volé pour fabriquer des engrais dont dépend l'agriculture néo-zélandaise, a déclaré le diplomate sahraoui, rappelant dans ce contexte le statut juridique du Sahara occidental qui interdit au Maroc toute exploitation des ressources naturelles sahraouies.

## Le président du Timor-Oriental réitère le soutien de son pays

Le président de la République démocratique du Timor-Oriental, Francisco Guterres, a réitéré le soutien ferme de son pays à la juste lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination, assurant que le soutien et la coopération avec les Sahraouis seront élargis. Dans un discours prononcé dans le cadre des activités officielles organisées pour commémorer le 20<sup>e</sup> anniversaire du référendum d'autodétermination

qui a donné liberté et indépendance au peuple timorais, Francisco Guterres a réitéré le soutien ferme de son pays à la juste lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et l'indépendance, a indiqué l'agence SPS. «Nous ne pouvons pas commémorer le vingtième anniversaire du référendum d'autodétermination du peuple timorais sans mentionner le peuple frère du Sahara occidental. Au nom du peuple timorais, je saisis cette occasion pour exprimer nos sentiments de solidarité les plus profonds», a déclaré, en effet, le président timorais devant plusieurs délégations étrangères et corps diplomatiques accrédités à Dili. Le conflit sahraoui a été la seule question soulevée dans le discours de bienvenue du chef de l'Etat timorais aux délégations ayant assisté à cet événement, attirant ainsi l'attention des présents sur l'attachement de son pays au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. «Au Timor-Oriental, nous continuerons d'étendre notre soutien, notre coopération et notre amitié au peuple du Sahara occidental. Telle est la position ferme du peuple timorais, en tant que

peuple solidaire des causes justes et en tant que peuple respectueux des droits de l'Homme à tout prix et parce que le peuple sahraoui a lutté courageusement pour la justice et la paix à l'intérieur et à l'extérieur», a souligné, en outre, M. Guterres. La cause sahraouie et sa juste lutte pour le droit à l'autodétermination ont été très présentes dans la commémoration de cet événement historique qui avait fait triompher la légalité internationale et l'aboutissement d'un processus de décolonisation similaire à celui en cours dans le Sahara occidental. La République démocratique du Timor-Oriental est un pays d'Asie du Sud-Est. Elle était une colonie portugaise jusqu'en 1975. Elle a été occupée par l'Indonésie jusqu'à ce que les Nations unies dirigent le travail de la communauté internationale pour célébrer le référendum d'autodétermination tant attendu de 1999. Après une période d'administration par l'ONU (1999-2002), le 20 mai 2002, il s'est déclaré souverain et membre des Nations unies.

F. Y./APS

## Election présidentielle 2019 en Tunisie

# L'ISIE annonce la liste définitive des 26 candidats

L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie a annoncé, samedi, la liste définitive des 26 candidats à l'élection présidentielle anticipée programmée pour le 15 septembre prochain. L'ISIE a publié sur sa page officielle sur le réseau social Facebook un exemplaire du bulletin de vote pour l'élection présidentielle, leur classement, leurs noms et leurs photos. Lors d'une conférence de presse ce samedi, le président de l'ISIE, Nabil Baffoun, a indiqué que le conseil de l'Instance réuni aujourd'hui après l'expira-

tion des délais de retrait des candidatures, a examiné les dossiers complets des candidats et les jugements rendus hier par le Tribunal administratif avant d'annoncer la liste définitive suivante : «Monji Rahoui, Mohamed Abbou, Abir Moussi, Nabil Karoui, Mohamed Lotfi Mraïhi, Mehdi Jemâa, Hamadi Jebali, Hama Hammami, Mohamed Moncef Marzouki, Abdelkarim Zbidi, Mohsen Marzouk, Mohamed Sghaier Nouri, Mohamed Hechmi Hamdi, Abdelfattah Mourou, Omar Mansour, Youssef Chahed, Kais Saïd, Elyes Fakhfakh, Slim

Riahi, Salma Elloumi, Saïd Aïdi, Ahmed Safi Saïd, Neji alloul, Hatem Boulabiar, Abid Briki et Seïfeddine Makhloûf». Le conseil de l'ISIE a émis une décision comportant un seul article sur la liste des candidats à l'élection présidentielle devant paraître au JORT et mis en application à partir d'aujourd'hui. La campagne électorale à l'étranger démarre ce samedi et est programmée à partir du 2 septembre jusqu'au 13 à l'intérieur du pays. Concernant les candidats Slim Riahi et Nabil Karoui dont les noms figurent sur la liste et qui font l'objet d'une

affaire pendante devant la justice, M. Baffoun a expliqué que les deux candidats ont le droit de participer à la course électorale tant qu'aucun jugement n'a été rendu à leur encontre.

## Prolongation de quatre mois de l'état d'urgence

La présidence tunisienne a annoncé vendredi la prolongation de l'état d'urgence de quatre mois du 3 septembre au 31 décembre. La présidence a précisé dans un communiqué diffu-

sé par l'agence tunisienne TAP que la décision de prolongation a été prise en concertation avec le Chef du gouvernement et le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, parlement). La dernière prolongation de l'état d'urgence remonte au 4 août et est en vigueur jusqu'au 2 septembre. L'état d'urgence a été décrété depuis le 24 novembre 2015, suite à l'attaque terroriste contre un bus de la Garde présidentielle à Tunis, qui a fait 13 morts et 16 blessés, et a été prolongé à plusieurs reprises. **Sara B.**



## Nucléaire iranien

# Les Européens doivent tenir leurs engagements, affirme Rohani à Macron

■ Le président iranien, Hassan Rohani, a averti son homologue français Emmanuel Macron que l'Iran continuera de prendre ses distances avec l'accord nucléaire de 2015 si l'Europe ne respecte pas ses propres engagements, lors d'un entretien téléphonique samedi, a indiqué la présidence iranienne.

Par Rosa C.

Il s'agissait du premier échange entre les deux dirigeants depuis la rencontre le 25 août entre M. Macron et le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif en marge du sommet du G7 à Biarritz (France). En mai 2018, les Etats-Unis sont sortis de l'accord international conclu à Vienne en 2015 visant à empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire, et ont réimposé de lourdes sanctions qui asphyxient l'économie iranienne. Téhéran a répliqué en s'affranchissant progressivement de certains engagements de l'accord et tente depuis de convaincre les Européens parties à cet accord (France, Grande-Bretagne, Allemagne) de prendre

des mesures concrètes pour passer outre aux sanctions américaines, notamment pour exporter son pétrole. «Si l'Europe est incapable de concrétiser ses engagements, l'Iran fera un troisième pas pour réduire ses engagements aux termes du JCPOA (l'accord nucléaire de 2015)», a déclaré M. Rohani à M. Macron, selon un communiqué de la présidence iranienne. «Néanmoins cette mesure, comme les précédentes, sera réversible», a-t-il ajouté. L'Iran n'a pas précisé ce que pourrait être cette troisième étape. Mais M. Zarif a indiqué dans une interview récente au journal allemand «Süddeutsche Zeitung» qu'elle serait franchie le 6 septembre. Le directeur de cabinet du président,

Mahmoud Vaezi, a toutefois indiqué tard samedi que la date de la décision pourrait être avancée : «Dans le cas où les demandes de l'Iran ne sont pas satisfaites, un comité qui décide de la troisième étape prendra sa décision (...) deux ou trois jours avant cette date», a-t-il dit, selon l'agence officielle Irna. Selon lui, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, emmènera une délégation économique iranienne en France aujourd'hui pour discuter des propositions destinées à sauver l'accord. Au cours de la conversation téléphonique avec M. Macron, M. Rohani a rappelé que «l'application totale» de l'accord sur le nucléaire iranien et la «sécurité du transport maritime dans les voies navigables y compris le Golfe et le détroit d'Ormuz» étaient les deux objectifs de l'Iran dans les négociations actuelles. De son côté, Emmanuel Macron a de nouveau «souligné l'importance de la dynamique en cours pour créer les conditions d'une escalade par le dialogue», est-il indiqué dans un communiqué de l'Elysée. Pour la France, «l'important était de vérifier, après le débat au G7 sur l'Iran, que les paramètres de la négociation restent valables et que le président Rohani est toujours disponible pour négocier. Et c'est le cas», assure une source diplomatique française. Paris estime qu'il faut que d'un côté l'Iran revienne à ses



PH. D. R.

engagements du JCPOA, et d'autre part que Donald Trump fasse une pause dans ses sanctions économiques, par exemple en laissant l'Iran exporter une partie de son pétrole. Paris a aussi rappelé la nécessité de rétablir «la paix et de la sécurité au Moyen-Orient», selon l'Elysée. Le président français a appelé l'Iran à «agir pour mettre fin aux combats et ouvrir la négociation au Yémen». Il a réclamé «la plus grande retenue au Liban», alors que montent les tensions entre Israël et le Hezbollah. Les tensions entre Téhéran et Washington ont elles connues un nouvel accès de fièvre lors d'attaques mystérieuses

contre des navires dans la région du Golfe en mai et juin. Un drone a été abattu et des pétroliers saisis, ce qui a fait craindre une escalade incontrôlable. Une légère décripation est toutefois apparue à l'occasion du sommet du G7, dont les discussions ont créé, d'après M. Macron, «les conditions d'une rencontre et donc d'un accord» entre M. Rohani et Donald Trump. Ce dernier n'a pas écarté le principe d'une telle rencontre mais M. Rohani a jeté un froid mardi en soulignant que Washington devait d'abord lever toutes les sanctions contre l'Iran, ce qu'a réitéré son ministre des Affaires étrangères. R. C.



## Commentaire

### Suspension

Par Fouzia Mahmoudi

La situation autour du Brexit se dégrade rapidement en Grande-Bretagne alors que Boris Johnson a récemment annoncé la suspension du Parlement, rappelant aux députés britanniques que toute tentative de blocage «compromettrait gravement la confiance du peuple dans la politique». Les députés «ont promis de mettre en œuvre le mandat du peuple, ils ont promis de mettre en œuvre le Brexit et j'espère qu'ils le feront», a-t-il déclaré à la chaîne de télévision Sky, alors que sa décision de suspendre le Parlement pendant 5 semaines, juste avant le Brexit, a déclenché la fureur des députés opposés à une sortie de l'Union européenne sans accord de retrait. Le gouvernement de Boris Johnson fait face à plusieurs actions en justice visant à empêcher la suspension du Parlement, qu'il a prévue pour la deuxième semaine de septembre et jusqu'au 14 octobre, soit deux semaines seulement avant le Brexit. Au Royaume-Uni, le Premier ministre a le droit de suspendre le Parlement, après avoir reçu le consentement de la reine. Mais c'est le moment choisi, dans la dernière ligne droite avant la date fatidique du Brexit le 31 octobre, et la longue durée de la suspension (cinq semaines) qui sont contestés par les adversaires d'un Brexit dur. En réduisant le temps de sessions, Boris Johnson est soupçonné de vouloir empêcher les députés de bloquer un Brexit sans accord, que son gouvernement souhaite mettre en œuvre s'il ne trouve pas de compromis avec l'UE sur les conditions de la sortie britannique. Vendredi, ses opposants ont essayé une première déconvenue : la plus haute instance civile d'Écosse a rejeté une demande de près de 75 parlementaires européens de contrer en urgence la suspension. Ce rejet doit toutefois encore être confirmé lors d'une audience sur le fond, le 3 septembre. Downing Street s'est dit «ravi». La suspension «n'empêche» pas les députés de «surveiller notre retrait de l'UE», a décrété une porte-parole après le verdict. «Si nous ne pouvons pas réussir cette négociation (avec l'UE), nous devons sortir dans tous les cas», a aussi martelé Boris Johnson. «J'espère vraiment que les députés permettront au pays de conclure un accord tout en se préparant à une sortie sans accord». Il avait aussi annoncé jeudi soir une accélération des rencontres entre négociateurs britanniques et européens qui se réuniront deux fois par semaine à Bruxelles en septembre. L'ancien Premier ministre conservateur, John Major, opposant au Brexit, a aussi annoncé vendredi qu'il allait se joindre à une autre action en justice contre la suspension du Parlement, intentée par la militante anti-Brexit Gina Miller. L'audience aura lieu le 5 septembre à Londres. Gina Miller avait déjà gagné en 2017 une bataille judiciaire pour forcer le gouvernement, alors dirigé par Theresa May, à consulter le Parlement sur le processus de retrait. La course contre la montre a ainsi débuté en Grande-Bretagne où les deux camps pro et anti-Brexit semblent prêts à tous les recours pour faire avancer leur cause et neutraliser leurs adversaires. Reste à savoir quel impact cela aura sur les négociations avec l'UE et surtout si un accord sera trouvé, offrant une possibilité aux pro-Brexit de faire, plus ou moins, accepter la sortie de leur pays de l'Union européenne. F. M.

## Hong Kong

### Les manifestants tentent de bloquer l'accès de l'aéroport

Des centaines de manifestants pro-démocratie tentaient hier de bloquer les accès de l'aéroport de Hong Kong, au lendemain d'une nouvelle journée de contestation, parmi les plus violentes depuis le début du mouvement. Les opérateurs de l'«Airport Express», le train à grande vitesse reliant le huitième aéroport international le plus fréquenté au monde et le centre de l'ex-colonie britannique, ont annoncé en début la suspension du service, sans donner de justification. Des manifestants vêtus de noir, portant des masques et se cachant derrière des parapluies pour échapper à la surveillance des caméras, ont de leur côté érigé des barricades au terminal d'autobus de l'aéroport. D'autres tentaient une opération escargot sur l'autoroute menant aux terminaux aériens situés sur l'île de Lantau (nord-ouest). Aucune perturbation des vols n'était dans l'immédiat signalée, mais des policiers anti-émeute ont été déployés dans l'aéroport. L'ex-colonie britannique vit depuis trois mois sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession à la Chine en 1997, avec des actions quotidiennes pour dénoncer le

recul des libertés et les ingérence grandissante de Pékin. Samedi a été le théâtre de certains des affrontements les plus violents. Des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues malgré l'interdiction de manifester. Et en fin d'après-midi, la violence s'est propagée dans de nombreux quartiers, jusque tard dans la nuit. Les manifestants n'ont en théorie plus le droit de protester à l'aéroport, en vertu d'un arrêté qui avait été pris le mois dernier après que des rassemblements dans ses terminaux eurent dégénéré et affecté des centaines de vols. «Je suis vraiment, vraiment fatiguée», confiait hier à l'AFP une manifestante se faisant appeler May. «Beaucoup de Hongkongais ont très peu dormi cette nuit», ajoute l'étudiante de 18 ans. «J'ai eu du mal à me lever, mais j'étais déterminée à manifester encore». Cocktails Molotov, barricade en feu et larmyriogènes... Le cœur de Hong Kong a encore plongé samedi dans le chaos. Des contestataires ont notamment incendié une énorme barricade dans le quartier de Wanchai (centre), à une centaine de mètres du QG de la police. Les flammes ont brûlé pen-

dant plus d'une heure, et l'asphalte de cette artère qui traverse le quartier d'est en ouest présentait encore hier matin les stigmates de l'incendie, alors que des employés s'efforçaient d'effacer les tags constellant les murs. Des scènes chaotiques se sont poursuivies dans toute la ville toute la soirée, la police pourchassant les manifestants jusque dans les stations de métro. Une vidéo tournée par un média local montre notamment des forces de police chargeant et tabassant une foule tapie dans un wagon. On y voit un homme hurler alors que, à genoux, tentant de protéger une amie, il est aspergé de gaz poivré. Les policiers quittent ensuite le train sans arrêter personne. Les forces de l'ordre concentrent avec la cheffe de l'exécutif hongkongais Carrie Lam la colère du mouvement. Une des demandes des manifestants est d'ailleurs l'ouverture d'une enquête indépendante sur la «brutalité policière». «La police est une pègre sous licence, avec un permis d'attaquer et d'agresser», a déclaré à l'AFP le député prodémocratie Kwok Ka-ki. «Le gouvernement n'est pas différent d'un régime autocratique».



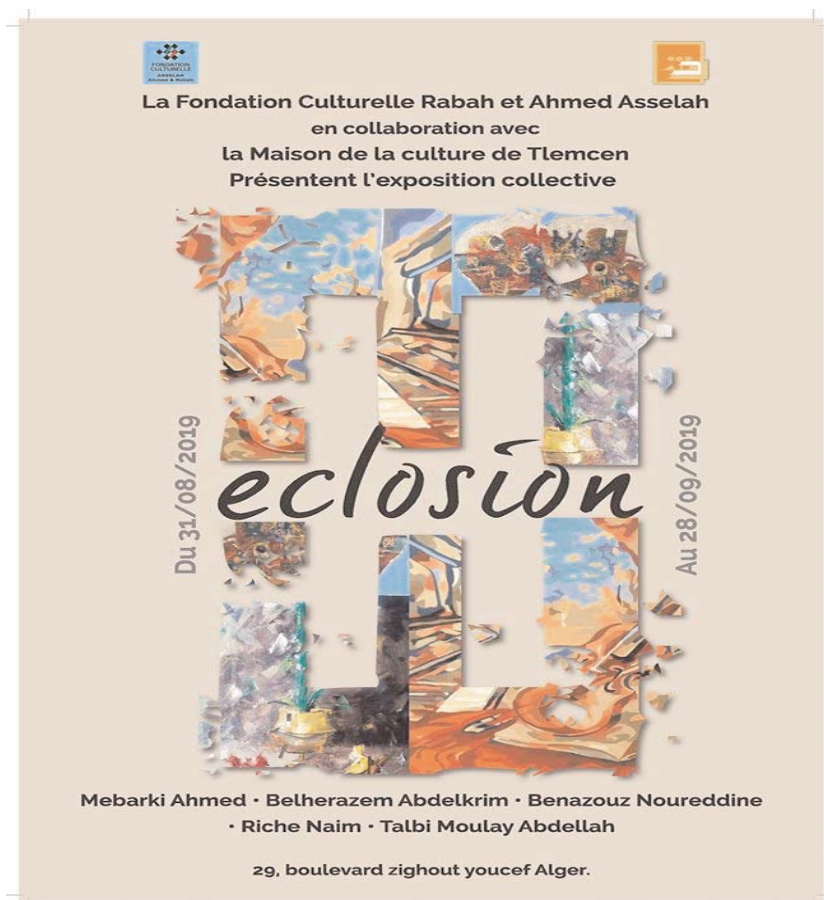
Réunissant cinq artistes

# L'exposition collective «Ecllosion» à Alger

■ En ce mois de septembre, un programme riche attend les mordus de l'art et des expositions dans les quatre coins du pays. Dans la capitale, Alger, c'est cette exposition collective inaugurée autour du thème «Ecllosion», rassemblant les œuvres de cinq artistes peintres et sculpteurs algériens, qui devrait être l'attraction. Et ce n'est certainement pas le fruit du hasard.

Par Abia Selles

Samedi à Alger, une exposition collective rassemblant les œuvres de cinq artistes peintres et sculpteurs algériens a été inaugurée autour du thème «Ecllosion». Elle est organisée par la Fondation Ahmed et Rabah Asselah qui a travaillé dans ce sens en collaboration avec la Maison de la culture de Tlemcen. Selon le programme mis en place, cette exposition réunit cinq artistes, à savoir Ahmed Mebarki, Abdelkrim Belherazem, Noureddine Benazouz, Naim Riche et Moulay



Abdellah Talbi. Les cinq artistes proposent un programme riche en couleurs. D'abord, il y a celui du plasticien Ahmed Mebarki, qui propose cinq toiles contem-

poraines «basées sur le signe et le relief», avec une dominance de bleu et de couleurs ocres. Selon le concerné, «ces toiles comportent des signes berbères

incrustés en blanc et un collage de fragments de bijoux traditionnels et ustensiles en bronze et en cuivre». Et ce qui donne à ces tableaux une impression de relief

relevée par des couches de peinture épaisses sont ces fragments qui comportent eux-mêmes des décorations sculptées. Pour sa part, le peintre Abdelkrim Belherazem, à travers une collection impressionniste imprégnée de soufisme, propose des œuvres reproduisant des mosquées, un habitat traditionnel où un derwich tourneur évolue dans une palette de couleurs chaudes appliquée au couteau. Un travail qui vise à conserver la sobriété des formes architecturales, la végétation, les plans d'eau, l'ombre... Tout cela dans une nouvelle palette, sous forme de petits rectangles de la dimension du couteau.

Naim Riche, quant à lui, œuvre dans un registre plus réaliste. Il expose des toiles sobres, portrait d'un Targui, ou des reproductions d'instruments de musique, au moment où Noureddine Benazouz propose des croquis contemporains très géométriques dans de petits formats.

Moulay Abdellah Talbi, qui demeure le seul sculpteur participant à cette exposition, propose une sculpture métallique dans le registre récup'art, composée de pièces mécaniques, de bouts de ferraille, de ressorts et de vieux outils assemblés sans la moindre trace de soudure en gardant la couleur naturellement produite par l'usure et la rouille. En somme, c'est un tableau riche en couleurs que les cinq artistes proposent aux visiteurs dans cette exposition qui devra durer jusqu'au 28 du mois courant au siège de la fondation à Alger. Ahmed Asselah, alors directeur de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, et son fils Rabah, ont été assassinés le 5 mars 1994, dans l'enceinte même de l'établissement qu'il dirigeait. A. S./APS

## Oran

### «El Jaoula», nouveau spectacle pour enfants en montage

Une nouvelle pièce théâtrale pour enfants intitulée «El Jaoula» (La tournée) est en montage à Oran, a-t-on appris samedi du président de l'association culturelle locale «El Amel». «Il s'agit d'une nouvelle production de l'association soutenue par l'Office national des droits d'auteur et droit voisin (Onda)», a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, également auteur et metteur en scène du

spectacle. «L'histoire a pour cadre les coulisses de la préparation d'un numéro devant être animé par trois clowns de générations différentes, à savoir un nouveau, un ancien et leur aîné partant en retraite», a confié Mihoubi. La première représentation d'«El Jaoula» sera donnée début octobre prochain par des jeunes comédiens issus des dernières promotions de l'école de formation de l'association «El

Amel», a-t-il indiqué. La nouvelle création intervient dans le sillage de productions qui ont connu un franc succès auprès des enfants, à l'instar de «Tahouissa bel karroussa» (Balade en carrosse). L'association «El Amel» avait célébré le 22 août dernier la sortie de la 24<sup>e</sup> promotion de jeunes amateurs ayant accompli leur initiation aux techniques théâtrales. Son rôle a été, à ce titre, consolidé par

le lancement d'un cycle d'ateliers thématiques dédiés à l'interprétation, à l'improvisation et à la diction et ce, en partenariat avec des troupes à vocation similaire actives dans différentes villes du pays. La première session des échanges culturels a été animée ce week-end à Oran en collaboration avec le Mouvement théâtral de Koléa (MTK), a-t-on signalé. L. B.

## Festival Diwane de Béchar

### Lotfi Raina Rai charme le public

L'emblématique guitariste Lotfi Raina Rai a charmé samedi le public, à la première soirée de la 12<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la musique et danse Diwane, avec son jeu, ses chansons et mélodies jouées avec dextérité. Jouant avec finesse et maîtrise de son instrument, Lotfi Raina Rai qui était accompagné des cinq musiciens de son célèbre groupe Raina Rai, a réussi à séduire les spectateurs présents au complexe sportif du «18-Fevrier». «Toul Atayla», «Diri latay ya Awal», ainsi que les autres tubes de ce mythique groupe de Sidi Bel Abbès, n'ont pas laissé le public

indifférent. Les fans ont suivi avec joie le passage sur scène de ce talentueux guitariste qui a clôturé son spectacle en couleur avec la participation de musiciens Diwane des villes d'Oran et de Ghardaïa, un tour de chant animé par le nouveau genre musical créé par Lotfi Raina Rai, en l'occurrence, le «Goumguitare», envoûtant le public présent, composé essentiellement de jeunes. «Le passage sur la scène du festival de Lotfi Raina Rai avec son nouveau genre, confirme le talent de ce musicien qui a donné énormément à la musique rai et algérienne», ont indiqué des jeunes présents à la

première soirée du festival dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales de la wilaya. L'autre groupe qui a retenu l'intérêt des spectateurs durant la première soirée du festival, est «Dendoun femmes de Lalla Kheira» de Ghardaïa, où la jeune Maalima Lalla Kheira, de son vrai nom Bouchareb Kheira, a démontré un réel talent dans le jeu du Goumbri, instrument à cordes à la base de la musique Diwane. Puisant dans les bordj (chants) du Diwane, Lalla Kheira et sa troupe de musiciennes ont su, durant leur passage sur la scène, capter l'intérêt des présents qui ont ovation-

né plusieurs fois ce groupe créé en 2007 à Ghardaïa. Le festival qui se poursuivra jusqu'au 3 septembre, a prévu dans son programme de deuxième soirée le dimanche (hier), quatre troupes, à savoir «Ahl Tarh du Diwane» de Béchar, «Sidi Billal de Relizane, «Dendoun» de Ghardaïa, et «Ahl Diwane» de Mascara. Le Diwane au féminin de l'artiste Nora Gnawa et son groupe de musiciens, clôturera la deuxième soirée du festival avec ses nouveautés. Le jury est présidé cette année par le maalem Youz Youcef, l'un des ténors de la musique et danse Diwane dans le pays. F. R.

## AGEND'ART

- Musée d'art moderne d'Oran**  
Jusqu'au 31 août : Exposition de l'artiste Rahim Sadek.
- Théâtre de Verdure Laadifli (Alger-Centre)**  
Le 19 septembre 2019 : Concert de Kendji Girac à 20h30.
- Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)**  
Jusqu'au 5 septembre : Exposition de peinture de l'artiste plasticien Mohammed Bakli.
- Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth, niveau 104, local 1B32, El-Madania, Alger)**  
Du 21 septembre au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour. Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h.
- Institut Français d'Alger**  
Du 15 septembre au 28 novembre : Exposition des plus beaux paysages du Sud capturés par Oussama Hamdi.

Ligue 2 (2<sup>e</sup> journée)

## L'OM prend la tête

L'OLYMPIQUE de Médéa s'est provisoirement emparé des commandes de la Ligue 2 algérienne de football, après sa précieuse victoire en déplacement chez la Lanterne-rouge, l'USM Annaba (1-3), en match disputé samedi, pour le compte de la deuxième journée. L'OM a affiché ses intentions d'entrée, en ouvrant le score dès la 5' par l'ancien Belouizdadi Ali Lakroum, avant de se donner plus d'assurance, en doublant la mise par Lounès Mokrani à la 80'. Les Annabais ont réagi dans la foulée, par Fayçal Kherifi, ayant réduit le score à la 86', mais les visiteurs ont très vite anéanti leurs espoirs, car l'attaquant Yacine Medane a ajouté un troisième et dernier but à la 90', scellant définitivement la victoire de l'OM, qui du coup s'empare seul de la première place au classement général, avec six points, au moment où l'USMAN reste lanterne rouge, avec aucun point au compteur, après deux journées. Autre bonne affaire ce samedi, celle du WA Tlemcen, qui a réussi l'essentiel contre l'AS Khroub (1-0), grâce notamment à Abdelhalim Nezouani, ayant inscrit l'unique but de cette rencontre à la 70'. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le MO Béjaïa avait dominé le DRB Tadjenanet (2-0), grâce à Abderezzak Belal, auteur d'un doublé aux 26' et 79', et à la faveur duquel les Crabes quittent la dernière place qu'ils partageaient jusque-là avec l'USMAN et l'USMH, et se positionnent provisoirement dans le milieu du tableau. Le bal de cette

deuxième journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement de quatre chaudes empoignées, s'étant toutes soldées par des résultats nuls, y compris dans le derby de l'Ouest, entre l'ASM Oran et l'OM Arzew. Les Vert et Blanc avaient pourtant commencé par mener (2-0), grâce à leur vétéran Tayeb Berramla (34 ans), auteur d'un doublé aux 12' et 32'. Mais les visiteurs ont réussi une excellente deuxième mi-temps, ce qui leur a permis de repartir du stade Habib-Bouakeul avec un précieux point. Merabet avait commencé par réduire la marque à la 44' et c'est Messaoudène qui a égalisé (2-2) à la 80', permettant ainsi au nouveau promu d'engranger son deuxième point en Ligue 2 cette saison, soit autant que son adversaire du jour, l'ASMO, qui compte également deux unités, après deux journées. Même scénario à M'sila, où les locaux avaient commencé par mener au score, grâce à Berkani (67'), avant de subir un terrible coup du sort, puisque c'est l'infortuné Ayoub Ghezala qui a marqué contre son camp à la 77', offrant ainsi un précieux nul aux Béjaouis. En revanche, à Saïda, ce sont les visiteurs du MC El Eulma qui ont ouvert la marque par Zerguine 21', et semblaient bien partis pour repartir avec une précieuse victoire. Mais c'était sans compter sur la ténacité des Saïdis, qui à force d'insister ont fini par sauver les meubles, en égalisant par Bekhouche (76').

## Coupe d'Algérie 2019-2020 La finale aura lieu le 1<sup>er</sup> mai

LA FINALE de la Coupe d'Algérie de football aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2020 à 22h00, selon les prévisions des dates de la compétition seniors pour la saison 2019-2020, publiées samedi par la Fédération algérienne de football (FAF).

Les 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football auront lieu du 20 au 22 décembre prochains, tandis que le tirage au sort pour les 32<sup>es</sup> de finale sera effectué le dimanche 8 décembre et celui des 8<sup>es</sup> de finale est prévu le dimanche 12 jan-

vier. D'autre part, la commission de la Coupe d'Algérie a décidé le maintien des 1/4 de finales en aller-retour, mais sans les prolongations en cas d'égalité.

Les deux équipes auront recours aux tirs au but pour se départager.

Dans le cas d'une interdiction de toute manifestation sportive par les autorités locales, le club recevant doit, dans les 72 heures, opter pour un terrain de son choix, dûment homologué.

## Handball/Après le décès de Boudali La petite balle en deuil

LA PETITE balle algérienne est en deuil après le décès du joueur de la formation du Mouloudia de Saïda de handball, Bekkouche Boudali (22 ans). Le défunt a été retrouvé sans vie, son corps gisant dans une marre de sang dans la forêt de Saïda, avant-hier (samedi). Le joueur connu pour son sens du professionnalisme effectuait sa préparation d'avant-saison afin d'être prêt pour la nouvelle saison et reprendre avec son club du MCS. Un premier rapport des services de sécurité a rapporté que ce dernier a été trouvé mort dans la forêt sans donner de plus amples détails, en attendant que son enquête suive son cours pour retrouver les assassins et les traduire devant la justice. La population de Saïda est, en tout cas, sous le choc car personne ne s'attendait à ce qu'un jeune sportif connaisse un sort aussi tragique, surtout que ce talentueux joueur était connu pour son abnégation et son abaissement sur le terrain et n'avait, apparemment, pas d'ennemis déclarés. Son seul tort est de s'être rendu à la forêt pour travailler sérieusement et se préparer comme il se doit la nouvelle saison qui s'annonce difficile pour son club qui a perdu un de ses meilleurs éléments. **N. F.**

Ligue 1 (3<sup>e</sup> journée)

# Le MCA et la JSK l'emportent à l'extérieur, le PAC souffre

■ Le MC Alger et la JS Kabylie ont réussi samedi soir une belle opération, en remportant le succès en déplacement, respectivement face à la JS Saoura (1-0) et au Paradou AC (3-0), à l'occasion de la 3<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1.

Djabou et le MCA réalisent l'exploit à Béchar



Par Mahfoud M.

La JS Kabylie a réussi une deuxième victoire de suite, en l'emportant à Alger face au Paradou, grâce à ses nouvelles recrues estivales : Banouh (38'), Bensayah (55'), et Bounoua (64'). Rien ne va plus en revanche chez le Paradou, dont le compteur reste toujours bloqué à 0 point, en alignant trois revers en autant de matchs. L'entraîneur portugais Francisco Alexandre Chalo est appelé à trouver rapidement la bonne formule pour permettre au club, 3<sup>e</sup> au classement final lors du précédent exercice, de provoquer le déclin. Au stade de Béchar, le MCA a démarré la rencontre sur de bonnes bases mais sans parvenir à tromper la vigilance du portier adverse. La JSS a pris confiance au fil des minutes pour dominer les Algérois, mais leurs tentatives ont été infructueuses. Les locaux auraient pu prendre l'avantage en début de deuxième période, mais Beljilali ne profite pas l'opportunité de donner l'avantage aux siens en ratant un penalty (47'). Un ratage fatal, puisqu'il a permis au Mouloudia d'inscrire, quelques minutes plus tard, l'unique but de la rencontre d'une reprise de la tête de Hachoud (60'), servi sur un plateau par le nouveau maître à jouer Djabou, de l'extérieur du pied gauche. C'est la troisième défaite pour la JSS dans son antre du 20-Août-1955 de Béchar en l'espace de quatre ans et sept mois, après celles concédées la saison dernière face au CABB Arréridj (1-0) et la JS Kabylie (1-0).

## Le CRB s'offre le derby, le MCO confirme ses ambitions

Au stade olympique du 5-Juillet, la logique a été respectée dans le derby algérois entre le NA Hussein-Dey et le CR Belouizdad (1-2). Le CRB a

ouvert le score par sa nouvelle recrue ivoirienne N'Guessan (8'), profitant d'une bévée monumentale du portier du Nasria, Mokrani. Les «Rouge et Blanc» ont dû terminer la partie en infériorité numérique après l'expulsion de leur meneur de jeu Amir Sayoud à la 30' minute.

Le club de Laâquiba n'a nullement été déstabilisé par cette expulsion, puisque les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani ont réussi à reprendre l'avantage peu avant la pause par l'entremise du défenseur Keddada (42'). Du côté de l'Ouest, le MC Oran n'a pas raté l'occasion de confirmer son regain de forme, en disposant devant son public du CS Constantine (1-0). Après une première période relativement équilibrée, les Oranais ont trouvé la faille à la 52' minute, sur un penalty transformé par le spécialiste maison Mansouri.

Le CSC peine à amorcer son départ, se contentant d'un seul point en trois rencontres, alors que son entraîneur français Denis Lavagne a présenté sa candidature au poste de sélectionneur de la sélection guinéenne. Le derby des Hauts-Plateaux

entre le CABB Arréridj et l'ES Sétif est revenu aux gars de Bordj, dans un match très disputé. L'Entente a dominé l'essentiel de la première période. Après la pause citron, les locaux, poussés par leur public, sont revenus avec des intentions plus offensives, allant jusqu'à pousser l'adversaire à concéder un penalty, raté par Zerara (62'). Ce n'était que partie remise, puisque les «Criquets» ont réussi à déverrouiller la défense sétifienne grâce au rentrant Guessan (78') d'une bicyclette. L'EST reste scotchée en bas du classement avec un point seulement récolté en trois matchs. En ouverture de cette 3<sup>e</sup> journée, Les deux promu : l'US Biskra et le NC Magra, se sont imposés respectivement à domicile face à l'ASO Chlef (1-0) et à l'USM Bel-Abbès (2-1). Le NCM et l'USB sont en train de réussir admirablement leur entame de saison en Ligue 1, avec mention spéciale pour la formation de Magra, qui a déjoué tous les pronostics pour sa première apparition parmi l'élite. A l'instar du Paradou, l'USMBA a échoué, jusque-là, à trouver le chemin de la victoire.

M. M.

Jeux africains 2019

## L'Algérie décroche 125 médailles, dont 33 en vermeil

LES 270 ATHLÈTES algériens engagés dans 25 disciplines des Jeux africains 2019, disputés du 19 au 31 août au Maroc, ont décroché 125 médailles (33 or, 32 argent, 60 bronze) dans 19 disciplines sportives.

Avec cette moisson, l'Algérie termine à la 4<sup>e</sup> place du classement final des médailles, derrière l'intouchable Egypte avec 271 médailles (101 or, 97 argent, 73 bronze), le Nigeria 126 (46, 33, 47) et l'Afrique du Sud 87 (36, 26, 25). Les athlètes algériens de 11 disciplines sont montés sur la plus haute marche du

podium, notamment, l'athlétisme, l'aviron, la gymnastique et la natation avec 5 médailles d'or chacune.

Les nageurs et nageuses ont décroché le plus grand nombre de médailles (tous métaux confondus) avec 20 breloques (5 or, 7 argent, 8 bronze), suivis des gymnastes 17 médailles (5, 7, 5) et les karatékas 13 médailles (2, 2, 9).

L'haltérophilie a pris une moisson de 15 médailles, mais sans parvenir à monter sur la plus haute marche du podium, se contentant de 6 argent et 9 bronze.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Brentford / Milan AC

## Première titularisation pour les Algériens Benrahma et Bennacer

LES MILIEUX de terrain internationaux algériens, Saïd Benrahma et Ismaël Bennacer, ont signé leur première titularisation de la saison avant-hier, avec leurs clubs respectifs de Brentford FC (D2 anglaise) et Milan AC (Série A italienne), en se montrant l'un comme l'autre à la hauteur de la confiance placée en eux. Benrahma (24 ans) a signé cette première titularisation de la saison contre Derby County (3-0), alors que Bennacer avait contribué à la victoire contre Brescia (1-0), dans le stade mythique de San Siro. Victime d'une grave blessure l'an dernier, Benrahma avait raté les deux premières journées du championnat, respectivement contre Birmingham City et Middlesbrough, et ce n'est que lors de la troisième journée, contre Hull City, que son entraîneur avait décidé de le faire

jouer. L'Algérien avait commencé par jouer vingt minutes, avant de voir son temps de jeu diminuer un peu lors de la journée suivante contre Leeds United, contre lequel il n'avait joué que 11 minutes. La situation s'est cependant améliorée lors de la journée suivante contre Charlton, puisque Benrahma a joué 30 minutes, avant d'être titularisé d'entrée de jeu ce samedi contre Derby County. De son côté, Bennacer (21 ans) a réussi une très belle prestation pour sa première avec les Rouge et Noir, car outre son travail défensif, il avait grandement contribué dans l'animation du jeu offensif. De bon augure pour l'ancien d'Empoli, confronté à une rude concurrence dans l'entrejeu milanais, notamment de la part de l'Argentin Lucas Biglia, qui évolue exactement dans le même poste que lui. **B. M.**

MDN

## Gaïd Salah à partir d'aujourd'hui en 4<sup>e</sup> Région militaire

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite d'inspection et de travail à la 4<sup>e</sup> Région militaire à Ouargla, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. «Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuera, à partir du lundi 2 septembre 2019, une visite

d'inspection et de travail en 4<sup>e</sup> Région Militaire à Ouargla», a précisé la même source. «Lors de cette visite, le général de corps d'Armée procédera à l'inspection de certaines unités au niveau des Secteurs opérationnels et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 4<sup>e</sup> Région militaire», a ajouté le communiqué.

## Lutte contre la criminalité à Tamanrasset et In-Guezzam

### Treize personnes arrêtées et six véhicules tout-terrain saisis

DES DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire (ANP), ont arrêté, avant-hier à Tamanrasset et In-Guezzam, 13 personnes et saisi 6 véhicules tout terrain et un groupe électrogène, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 31 août 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et In-Guezzam, treize personnes et saisi six véhicules tout-terrain, un bateau piqueur, un groupe électrogène ainsi que 442 grammes de drogue et seize sacs de mélange de pierres et d'or brut», a précisé le communiqué. Dans le même contexte, «des gardes-frontières ont mis en échec une tentative de contrebande de 6 000 litres de carburant chargés à bord d'un camion à Bordj Badji Mokhtar, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à El-Tarf deux narcotrafiants en possession de 1 096 comprimés psychotropes». Par ailleurs, «des garde-côtes ont mis en échec à El-Tarf, Annaba et

Tipaza des tentatives d'émigration clandestine de quarante et une personnes qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que cinq immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Ouargla», a ajouté le communiqué du MDN.

## Tentatives d'émigration clandestine déjouées à Mostaganem

### 22 harraga dont un mineur arrêtés

TROIS tentatives d'émigration clandestine ont été mises en échec au large des côtes Est de la wilaya de Mostaganem, avec l'arrestation de 22 personnes, dont un mineur, durant les dernières 24 heures, a-t-on appris hier auprès du groupement territorial des gardes-côtes. Une embarcation à bord de laquelle se trouvaient 11 personnes a été interceptée hier au petit jour aux environs de 4 heures du matin, à 3 miles au nord de Kef Lasfar (Sidi Lakhdar), selon la même source. Les «harraga» dont un mineur, issus pour la plupart de la wilaya de Blida, ont été emmenés à la terre ferme avant d'effectuer les formalités juridiques d'usage pour les présenter ensuite devant la justice. Par ailleurs, les unités du groupement territorial des gardes-côtes, en collaboration avec les unités de la Gendarmerie nationale, ont réussi à mettre en

échec une tentative d'émigration clandestine où les candidats, au nombre de 10, ayant pris le départ en mer depuis les plages de la commune de Sidi Lakhdar, ont été arrêtés, a-t-on ajouté. Lors de cette opération, il a été procédé à la saisie de deux embarcations, deux voitures et une somme d'argent estimée à 120 000 DA, et une en devises de l'ordre de 800 euros. Les gardes-côtes, en coordination avec les services de la police, ont réussi à mettre en échec une autre tentative d'émigration clandestine au départ de la plage de Sidi Madjoub (commune de Mostaganem). Il a été procédé également, lors de cette opération, à l'arrestation d'un individu et la saisie d'une barque qui servait de moyen de transport pour les traversées en mer. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité sur cette affaire. **R. Z.**

## La crise yéménite



yémen avant



Yémen actuellement

Loumis

Djalou@hotmail.com

Equipe nationale

## Belmadi convoque 23 joueurs pour le stage de rentrée

■ La fédération vient de publier la liste des 23 joueurs convoqués pour le prochain stage des Verts qui débutera demain au CTN de Sidi Moussa.

Par Lyes B.

Ce sera le premier stage des hommes de Djamel Belmadi après le sacre en Coupe d'Afrique des nations. Il se déroulera du 2 au 10 septembre. Une nouvelle tête est à signaler, celle d'Ilyes Chetti, le défenseur de l'ES Tunis, tandis que l'on notera le retour de Ferhat, Hocine Benayada et Benrahma, tous les autres joueurs sont des Champions d'Afrique. L'absence des champions d'Afrique Boudaoui et Ounas s'explique par leur transfert tardif vers Nice, celle de Zeffane du fait qu'il est à la recherche d'un club, tandis que Farès est blessé. Par ailleurs, l'arrière gauche algérien, Faouzi Ghoulam, ne figure pas dans la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national pour ce stage du mois de septembre. La direction de Napoli avait annoncé, il y a quelques

jours sur Twitter, que le défenseur de 28 ans a été préconvoqué pour les deux prochains rencontres des Verts prévues lors des prochains jours, mais le nom de l'ancien de l'AS Saint-Etienne n'a finalement pas figuré sur la liste définitive de Djamel Belmadi. Pour rappel, Faouzi Ghoulam n'a pas pris part au sacre des Fennecs en Coupe d'Afrique des Nations. Il avait décidé de faire l'impasse sur la compétition continentale pour mieux se préparer durant l'intersaison afin de revenir à son meilleur niveau lors de la nouvelle saison. Le titulaire de 37 sélections avec l'Algérie avait déclaré à la presse italienne : «J'ai laissé la Coupe d'Afrique pour revenir au meilleur de moi-même».

M.M.

### LA LISTE DES 23 :

Gardiens : Azzedine Doukha, Rais M'Bolhi, Alexandre Oukidja  
Défenseurs : Djamel Benlamri,

Mehdi Tahrat, Rafik Halliche, Aissa Mandi, Houcine Benayada, Rami Bensebaini, Youcef Atal, Ilyes Chetti  
Milieux : Adlène Guedioura, Ismael Bennacer, Mehdi Abeld, Sofiane Feghouli, Zinedine Ferhat Yacine Brahimi, Riyad Mahrez, Youcef Belaili, Saïd Benrahma  
Attaquants : Baghdad Bounedjah, Islam Slimani, Andy Delort

## Bordj Badji Mokhtar 11 morts dans un accident de la circulation

ONZE personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées suite à un accident de la route survenu dans la circonscription administrative frontalière de Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême sud d'Adrar, a-t-on appris hier d'une source locale. L'accident s'est produit suite au renversement d'un véhicule tout-terrain de transport des voyageurs, sur l'axe Bordj Badji Mokhtar - Régane, au niveau de la route nationale (RN-6) qui traverse le désert de Tanezrouft, connu pour ses pistes accidentées sur une distance de 650 km, selon la même source. Les services de la Protection civile se sont dépêchés sur le lieu de l'accident pour l'évacuation des victimes, dont le sexe ou l'âge n'ont pas encore été identifiés.

S. Y.